



Commune de CERNY

(Essonne)

Extrait de délibération du Conseil d'Administration

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 24 avril à 14 h, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la suite de la convocation adressée le 17 avril 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Cynthia TRIMBOUR, Laura SALIS, Christèle DEVERGNE, Brigitte GUYOT, Bénédicte CARPENTIER, Magali LAJOUX, Marie-Claire ALLOUIS

A donné pouvoir : Sylvie BARBERI à Marie-Claire CHAMBARET

Absente excusée : Caroline CARNOT

Secrétaire de séance : Cynthia TRIMBOUR

N° 2026 / II / 4 - 7.1 Budget Primitif 2026

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment son article L.123-8,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles, L.1612-22 et L.1612-23,

VU la loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026, publiée au Journal officiel le 20 février 2026,

VU le décret n° 2025-1428 du 30 décembre 2025, relatif à la généralisation du compte financier unique et à l'harmonisation du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements,

VU la délibération n° 2023 / IV / 1 – 7.1 du Conseil d'administration du 22 décembre 2023 portant adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

VU la délibération n° 2026 / I / 6 – 7.1 du Conseil d'administration du 10 avril 2026 portant adoption du règlement budgétaire et financier suite au renouvellement du Conseil municipal du 15 mars 2026,

VU la délibération n° 2026 / I / 7 – 7.1 du Conseil d'administration du 10 avril 2026 prenant acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2026,

VU la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles au budget primitif 2026,

CONSIDÉRANT que le budget primitif 2026 a fait l'objet d'un envoi, avec les rapports correspondants, à l'ensemble des membres du Conseil d'administration en date du 10 avril 2026,

CONSIDÉRANT la présentation faite en séance,

L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2026 dont la balance générale s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :	Dépenses et recettes	93 289,66 €
Section d'investissement :	Dépenses et recettes	2 943,49 €

AUTORISE Madame la Présidente à procéder, pour l'exercice comptable 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections,

AUTORISE Madame la Présidente à signer toutes pièces consécutives à cette décision.



Marie-Claire Chambaret
Marie-Claire CHAMBARET
Présidente du CCAS

Publié le : 28/04/2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :

Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/04/2026

Présenté par Le Présidente (1),
 A Cerny, le 10/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration(2), réunie en session Ordinaire
 A Cerny, le 24/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cerny, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

The image shows several handwritten signatures in black ink. The most legible signature is 'Majoux'. Other signatures are more stylized and difficult to read, but one clearly shows 'Julien Carot'.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget primitif 2026

.....
Date de décision: 24/04/2026

Date de réception de l'accusé 28/04/2026

de réception :

.....
Numéro de l'acte : II_2026II471

Identifiant unique de l'acte : 091-269103917-20260424-II_2026II471-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-26910391700028-091012-BP-2026-28042026000000.xml (99_BU-091-269103917-20260428-II_2026II471-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 2026-II-4-7.1 Budget primitif 2026.pdf (71_AN-091-269103917-20260428-II_2026II471-BF-1-1_2.pdf)
délibération n° 2026-II-4-7.1 BP CCAS 2026

Annexe : Présentation brève et synthétique du budget primitif 2026 du CCAS.pdf (71_AN-091-269103917-20260428-II_2026II471-BF-1-1_3.pdf)
Note de synthèse BP 2026 CCAS Cerny